



Alexandre Lévesque

Les programmes particuliers au secondaire

Vecteurs de motivation pour les élèves ou reproducteurs d'inégalités sociales?

Je suis étudiant et bientôt finissant au baccalauréat en enseignement de l'histoire et de la géographie au secondaire. D'ailleurs, j'ai eu la chance d'effectuer mon dernier stage dans mon ancienne école secondaire, qui propose l'un des meilleurs programmes sports-arts-études de la région de Québec. Je me suis donc retrouvé à accepter un poste comme entraîneur au hockey, poste que j'occupe toujours actuellement. Passionné des sports, ce retour aux sources m'a également permis de faire des constats en lien avec le système d'éducation à plusieurs vitesses au Québec.

Introduction

Tout au long de mon parcours scolaire, et jusqu'à l'écriture de ces lignes, je me suis senti choyé. Alors que j'étais au secondaire, je faisais partie d'un programme sport-études qui me motivait à persévirer à l'école tout en me permettant de m'épanouir dans mon sport. Puis, j'ai eu la chance d'effectuer mon stage final en tant qu'enseignant de l'histoire et de la géographie dans la même école qui m'a offert cette opportunité quelques années plus tôt. Cette expérience m'a permis de faire deux constats majeurs. Le premier étant qu'il y a un lien indéniable entre la motivation et donc le rendement scolaire des jeunes à l'école et leur participation à ce genre de programmes. Le second, sur une note moins positive, est que les élèves qui font partie de ces programmes sont grandement privilégiés, un privilège qui n'est pas donné à tous. Selon Pierre Canisius Kamanzi, professeur au Département d'administration et fondements de l'éducation à l'Université de Montréal, l'accès à ces programmes contingentés au secondaire est généralement déterminé par la performance des élèves au primaire, ce qui est à l'avantage des élèves issus de familles plus nanties (Dufays Marinescu, 2024). Pour éviter de reproduire rapidement les inégalités sociales entre les élèves en créant des classes distinctes, il serait judicieux d'offrir à tous les mêmes opportunités de réussite. Cela donnerait réellement à plusieurs élèves le temps de démontrer leurs compétences. Dans le présent article, je discuterai des bienfaits des programmes particuliers en matière d'éducation, mais aussi j'adresserai le revers de la médaille qu'est l'exclusivité par l'inaccessibilité à la majorité de ceux-ci. En effet, la

question du rôle de l'école dans la reproduction de l'iniquité sociale est directement observable lorsqu'on compare la composition des classes qui fréquentent ces programmes particuliers et celle du secteur général ou régulier.

À qui s'adressent les programmes particuliers et que sont-ils?

Lorsque je fais mention des programmes particuliers, il s'agit de cheminement scolaires dits sport-arts-études, mais aussi de programmes d'éducation intermédiaire (PEI) en partenariat avec le Baccalauréat international qui visent le développement culturel et intellectuel des élèves par l'entremise d'activités variées (Écoles privées du Québec, 2023). Les programmes particuliers sont très présents dans le système d'éducation québécois, que ce soit dans le réseau public ou privé (Plamondon-Emond, 2023). Ils offrent un éventail de possibilités aux élèves, comme les arts et les sports mentionnés plus tôt, mais aussi des voyages, du travail avec des technologies avancées, des expériences culturelles fréquentes, etc. En quelque sorte, ces programmes sont devenus la norme dans le sens où la majorité des écoles les offrent pour attirer les élèves ou plutôt leurs parents, qui représentent une clientèle, puisque la participation ou l'inscription à ce genre de programmes n'est pas gratuite. Cela dit, il ne faut pas penser que ces programmes sont uniquement offerts dans les institutions privées en raison des coûts importants qui leur sont associés, puisqu'ils sont devenus une façon pour les écoles publiques de rivaliser

avec le privé et de retenir des élèves (Dufays Marinescu, 2024). De manière encore plus insidieuse, les écoles publiques se font maintenant même souvent concurrence entre elles dans ce qu'on appelle désormais le marché scolaire ou la chasse à la clientèle, ce qui engendre évidemment un grand nombre d'effets négatifs (Duclos et Hurteau, 2017).

C'est d'ailleurs dans cette optique que l'on parle désormais de l'école à plusieurs vitesses au Québec (Plamondon-Emond, 2023). Dans ces différentes vitesses, on retrouve les systèmes privés subventionnés et non subventionnés, le public régulier et finalement le public avec programmes particuliers, les deux se retrouvant parfois dans la même école. Au sein d'un même système d'éducation ou d'une même province, certains élèves apprennent plus rapidement que d'autres, puisque les programmes particuliers ou enrichis nécessitent évidemment un remaniement de la grille-matière ou de l'horaire (Plamondon-Emond, 2023). Bref, ces programmes sont rendus si nombreux que, d'un point de vue externe, il est difficile de savoir si l'éducation standard ou de base existe toujours au Québec. Néanmoins, elle existe toujours et elle est bien réelle pour les élèves généralement issus de milieux ruraux, défavorisés et souvent multiethniques. La participation à ce genre de programme vient avec des coûts qui peuvent être faramineux et donc inaccessibles pour un grand nombre de parents (Duclos et Hurteau, 2017). Dès le départ, un triage s'opère à l'école : les riches ont droit aux programmes spéciaux, les autres se contentent du minimum. Il n'en demeure pas moins que les biens faits de ces programmes sont indéniables pour les élèves qui y ont accès, surtout au point de vue de la motivation et donc de la persévérance scolaire en fonction de la théorie de l'autodétermination ou des besoins psychologiques fondamentaux des élèves (Fréchette-Simard et al., 2019).

« La théorie de l'autodétermination postule que les individus ont une tendance innée à croître et à s'actualiser. En d'autres mots, ils sont naturellement disposés à s'engager dans les diverses activités permettant de développer leur plein potentiel et pouvant contribuer à leur bien-être. Toutefois, cet engagement ne se réalise pas de façon systématique. L'être humain doit nourrir certains besoins psychologiques pour pouvoir actualiser ses tendances naturelles. » (Guay et Roy, 2012, p. 296)

Les biens faits des programmes particuliers : un impact sur l'autodétermination des élèves

L'autodétermination est une théorie selon laquelle les humains ont trois besoins psychologiques fondamentaux principaux qui doivent être soutenus. Ces besoins sont les suivants : l'autonomie, l'appartenance et la compétence (Fréchette-Simard et al., 2019). Les jeunes ont besoin de liberté, d'espace pour s'exprimer, de se sentir utiles et valorisés dans ce qu'ils font. Ils veulent faire partie de quelque chose qui a du sens. Ainsi, la participation à un programme particulier contribue activement à la satisfaction de ces besoins. Deux types de motivation sont mis en valeur par la théorie de l'autodétermination, soient la motivation intrinsèque et extrinsèque. Dans le cas de la motivation intrinsèque, elle se définit comme suit : « elle reflète la tendance des gens à vouloir relever des défis et à s'engager dans une activité par intérêt ou pour la satisfaction et le plaisir qu'elle leur procure » (Guay & Roy, 2012). En matière d'éducation, certains élèves aiment l'école et n'ont pas besoin d'un incitatif pour apprendre, mais c'est loin d'être le cas pour tous. Plusieurs élèves n'ont aucun intérêt pour l'école, mais leur programme particulier les pousse à persévérer dans le but de conserver le privilège de pratiquer leur sport ou leur art, puisqu'ils doivent obtenir de bonnes notes afin de prouver qu'ils peuvent apprendre à un rythme accéléré (Plamondon-Emond, 2023). Il s'agit de la motivation extrinsèque qui se définit comme suit : « les gens qui s'engagent dans une activité dans le but d'obtenir un bénéfice externe » (Guay & Roy, 2012). Les élèves inscrits dans les programmes particuliers se sentent aussi souvent bien plus valorisés à l'école en raison de ces programmes et leur bien-être en général se porte mieux, ce qui a un impact direct sur leurs résultats scolaires (Dufays Marinescu, 2024). La motivation accrue des élèves peut aussi être expliquée par le bien-être physique dans le cas de ceux qui sont inscrits à des programmes particuliers sportifs. Selon un rapport rédigé par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ, 2012 dans Guay et Roy, 2012), chaque semaine, les adolescents devraient dépenser environ 2000 kilocalories (kcal) à l'aide de diverses activités physiques, ce qui amélioreraient leur concentration et leur motivation en classe (Guay et Roy, 2012). Tel que mentionné dans un article publié par le Réseau du sport étudiant du Québec : « L'activité physique stimule la production de substances qui protègent les neurones du cerveau, ce qui peut mener à une amélioration de la mémoire, de la concentration et de la durée d'attention.

On note également une augmentation de la confiance, de l'estime et de l'image de soi » (RSEQ, 2010, p. 1-3). En revenant aux besoins psychologiques des adolescents, surtout ceux en lien avec la compétence ainsi que l'appartenance, il est donc indubitable que les programmes particuliers, notamment sportifs, peuvent grandement contribuer à les soutenir.

Certes, l'aspect des diverses activités physiques ne correspondrait pas tout à fait à ce que les programmes particuliers ou les sport-études exigent de leurs participants (Guay et Roy, 2012). De plus en plus d'experts ne recommandent plus à ce que les jeunes se spécialisent dans un seul sport avant d'avoir complété leur puberté (Delvaux et al., 2023). En effet, les études longitudinales tendent à démontrer que les élèves qui s'engagent dans des sports de niveau élite ou de compétition ne développent pas nécessairement de saines habitudes de vie à l'âge adulte. Ils ont aussi un risque accru de blessure et ne font pas souvent une carrière dans leur discipline en atteignant les rangs professionnels (Dahab et al., 2019). La solution serait plutôt de pratiquer plusieurs sports différents en rotation pendant l'année. Malgré les débats sur les modes de fonctionnement de ces concentrations, il n'en demeure pas moins qu'un grand nombre d'élèves préfère cette voie à celle du secteur régulier. Cela devrait plutôt être le rôle des parents et des éducateurs de s'assurer que les élèves bougent de différentes façons et de leur faire découvrir de nouveaux intérêts (Delvaux et al. 2023). Même si la formule des programmes sport-études est contestable, la demande pour la multiplication et la démocratisation des programmes particuliers est si forte qu'elle est devenue l'un des objectifs fixés par le ministre de l'Éducation du Québec, Bernard Drainville, dans le but, encore une fois, d'augmenter l'attractivité de l'école publique (Dufays Marinescu, 2024). Actuellement, 44,6% des élèves du secondaire font partie de programmes pédagogiques particuliers et le gouvernement provincial de François Legault souhaite voir ce chiffre augmenter pour atteindre 75% pour l'année 2026-2027 (Dufays Marinescu, 2024). Comme la demande est aussi forte, le réel problème est donc le manque d'accessibilité à ces programmes plutôt que leur mode de fonctionnement.

L'école comme reproductrice d'inégalités sociales

À quelques exceptions près et peu importe les critères, les élèves issus de la classe sociale ouvrière et ceux dont le milieu est ethniquement minoritaire ont beaucoup plus de difficulté à réussir en classe (Jourdain et Naulin,

2019). Ils abandonnent généralement plus facilement leurs études que leurs camarades de même âge qui proviennent de la classe moyenne ou aisée ainsi que de la majorité ethnique. Ces élèves à risque ne sont pas moins intelligents ou capables de réussir que leurs comparses, mais ils sont victimes d'un système d'éducation qui tend à reproduire les relations de pouvoirs ou les inégalités sociales (Lépinard & Mazouz, 2021). Autrement dit, l'organisation du travail dans la société est déterminée par l'organisation de l'enseignement qui prépare l'élite à accepter leur place de privilégiés au sommet de l'économie de classe. Les enfants des personnes les plus démunies acceptent quant à eux leur rang inférieur dans une société capitaliste (Jourdain et Naulin, 2019). De surcroît, les élèves qui fréquentent le cheminement ordinaire ont souvent plusieurs conditions atténuantes simultanément, comme la race et le statut socioéconomique qui rendront leur parcours scolaire plus difficile, leur incapacité à accéder aux programmes particuliers d'entrée de jeu en étant la preuve (Lépinard & Mazouz, 2021). L'accès aux programmes particuliers dans les écoles publiques et privées du Québec repose sur des tests ou des critères de sélection, ce qui nuit à l'équité scolaire. Ces mécanismes de sélection, qui étaient autrefois réservés aux écoles privées, sont maintenant rendus chose commune (Plamondon-Emond, 2023). D'abord, la discipline sportive, artistique ou autre doit sélectionner le participant. Puis, l'école doit confirmer que l'élève peut suivre une éducation accélérée (Gouvernement du Québec, 2025). Ce système de sélection crée une forme de discrimination, en réservant les parcours les plus avantageux à des élèves déjà favorisés.

Le système d'éducation québécois met en place une forme d'écrémage, où les élèves orientés vers le secteur régulier sont généralement ceux présentant des retards d'apprentissage et provenant de milieux peu en mesure de les soutenir, tant affectivement que financièrement (Hurteau et Duclos, 2017). Par exemple, selon les travaux du sociologue Kamanzi mentionné précédemment, il est démontré que la fréquentation de secteurs sélectifs à l'école est fortement liée à la scolarité des parents (Plamondon-Emond, 2023). Finalement, cet écrémage finit par nuire à l'ensemble des élèves, puisqu'il exerce une énorme pression sur les enseignants et les différents intervenants en milieu scolaire qui sont surchargés avec des classes qui ont de grands besoins du côté du secteur régulier, puis des groupes qui nécessitent un support constant afin de réussir en contexte accéléré en ce qui concerne les programmes particuliers (Dufays Marinescu, 2024). En ce qui concerne le maintien de la hiérarchie sociale, il est évident que le manque

d'encadrement des élèves dans le secteur régulier et le manque de préoccupation du système d'éducation pour leur cause contribuent à ce phénomène (Jourdain et Naulin, 2019). Si le ministère de l'Éducation se concentrait moins sur son objectif de développer encore plus les programmes particuliers, peut-être serait-il en mesure de trouver des solutions pour offrir une éducation plus adéquate aux élèves en difficulté (Dufays Marinescu, 2024). Pour l'instant, les retombées de cet enjeu sont vécues par les enseignants qui doivent pallier le manque de ressources par l'adaptation de leur enseignement (Duclos et Hurteau, 2017). D'ailleurs, pour les enseignants ou futurs enseignants qui lisent cet article et qui n'ont jamais été en mesure de comparer la réalité du secteur régulier à celle des programmes particuliers, voici en quoi l'enseignement à ces différents types de classe diffère.

Relation élève-enseignant

Il va de soi que l'enseignement à une classe du secteur régulier est de plus en plus complexe en raison de l'écrémage qui s'opère dans les écoles du Québec. C'est-à-dire que, comme les élèves qui ont une certaine facilité prennent généralement le chemin des programmes particuliers, les classes ordinaires sont grandement composées d'élèves en difficulté et donc qui demandent plus de soutien ou d'accompagnement (Duclos et Hurteau, 2017). Il est donc primordial pour les enseignants de connaître les particularités et les besoins de leurs élèves afin de leur offrir le meilleur enseignement et soutien possible. Cela dit, il est possible que certains cas d'élèves en difficulté nous dépassent et c'est là où l'importance de travailler conjointement avec les différents intervenants de l'équipe-école prend tout son sens (Levasseur et Tardif, 2017). Chaque intervenant dans l'école a un rôle à jouer et les enseignants doivent collaborer avec les professionnels de soutien afin de pouvoir se concentrer davantage sur l'enseignement et faciliter leur travail (LeVasseur et Tardif, 2017). Les élèves en difficulté font face à de nombreux problèmes, que ce soit à l'école ou encore dans leur vie personnelle, cela ne devrait donc pas seulement être la responsabilité des enseignants de venir en aide à ces élèves. C'est pourquoi il est dommage que les ressources manquent si souvent à l'appel dans le secteur régulier et que les professionnels de soutien, tout comme les enseignants, soient surchargés (Duclos et Hurteau, 2017). Plus concrètement, pour soutenir efficacement la réussite d'un plus grand nombre d'élèves, l'enseignant doit miser sur des approches pédagogiques différencierées et flexibles. Cela implique d'utiliser des formats variés pour présenter les contenus, de proposer des activités

stimulantes, et d'offrir plusieurs formes d'évaluation afin de permettre à chacun de démontrer son plein potentiel (Gouvernement du Québec, 2021). Il ne faut toutefois pas croire que l'écrémage scolaire ne concerne que les élèves du secteur régulier. En élargissant l'accès aux programmes particuliers, le gouvernement y intègre désormais des élèves qui ne répondent pas initialement aux critères lorsque ces programmes ont été créés, les plaçant ainsi dans des environnements qui ne leur conviennent pas (Dufays Marinescu, 2024). C'est pourquoi les stratégies pédagogiques mentionnées précédemment sont tout aussi importantes à utiliser dans les classes performantes. D'autant plus que de nombreux élèves inscrits dans les programmes particuliers ne sont pas réellement motivés par l'école, mais plutôt par leur programme. Comme enseignant, il est impossible de réinventer le système d'éducation, mais nous devons faire la différence dans notre propre classe en donnant toutes les chances de réussir à ses élèves, et ce, peu importe leur profil.

Conclusion

Il y a toujours deux côtés à une médaille. Bien que les programmes particuliers dynamisent les écoles publiques qui cherchent désespérément un moyen de rivaliser avec les écoles privées, ils ne sont pas accessibles à la majorité des élèves québécois, et ce, malgré les tentatives du gouvernement pour rétablir la situation. Les élèves qui n'ont pas la chance de participer à ces programmes sont généralement issus de milieux socioéconomiques plus précaires, la hiérarchie sociale est donc maintenue à l'école et une ségrégation existe entre les élèves alors que l'école devrait être un milieu qui valorise la diversité et la mixité. Malheureusement, ces élèves se retrouvent dans des écoles et des classes où les services offerts sont moins bien adaptés à leurs besoins, et où la composition des classes et des groupes n'est pas optimale pour permettre aux enseignants de travailler au maximum de leur potentiel. Ainsi, même si l'idéal de l'école est de permettre aux élèves, par une éducation de qualité, d'en sortir tous sur le même pied d'égalité, la situation à l'entrée finit souvent par être la même à la sortie, entre autres en raison des programmes particuliers qui sont devenus la norme alors que le secteur régulier est à l'abandon.

Références

- *Dahab, K., N. Potter, M., Provance, A., Albright, J. et R. Howell, D. (2019). Sport Specialization, Club Sport Participation, Quality of Life, and Injury History Among High School Athletes. *Journal of Athletic Training*, 54 (10), p. 1061-1066. doi: 10.4085/1062-6050-361-18.
- Delvaux, F., Croisier J.-L., et Kaux, J.-F. (Septembre 2023). La spécialisation précoce du jeune sportif : la route vers le succès? *Journal de Traumatologie du Sport*, 40(3), p. 155-160. <https://doi.org/10.1016/j.jts.2023.06.011>
- Duclos, A.-M. et Hurteau, P. (Septembre 2017). Inégalité scolaire : Le Québec dernier de classe. Iris, Note socioéconomique. https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Note_Parcours_particuliers_WEB_20170907.pdf
- Dufays Marinescu, M.-H. (2024, 28 septembre). Programmes pédagogiques particuliers, vecteurs d'inégalités ou de possibilités? Le devoir. <https://www.ledevoir.com/societe/education/820600/programmes-pedagogiques-particuliers-vecteurs-inegalites-ou-possibilites>
- Écoles privées du Québec. (2023). Programme d'éducation international (PEI). Fédération des établissements d'enseignement privés. <https://ecolespriveesquebec.ca/ecoole-privee/programmes-particuliers/pei/>
- * Fréchette-Simard, C., Plante, I., Dubeau, A., & Duchesne, S. (2019). La motivation scolaire et ses théories actuelles : Une recension théorique. *Revue des sciences de l'éducation de McGill*, 54(3). <https://doi.org/10.7202/1069767ar>
- Gouvernement du Québec. (2025). À propos des programmes Sport-études. <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/programmes-sport-etudes/a-propos>
- *Guay, F. et Roy, A. (2012). Une perspective organismique et dialectique de la motivation des adolescents. Dans M. Tarrabulsy, G., A. Provost, M., Lemelin J.-P., Plamondon, A. & Dufresne, C. (dir.), *Développement social et motionnel chez l'enfant et l'adolescent : Applications pratiques et cliniques* (Vol. 2, p. 239-319). Presses de l'Université du Québec.
- *Jourdain, A., et Naulin, S. (2019). Sociologie de l'école. Dans A. Jourdain et S. Naulin (dir.), *La sociologie de Pierre Bourdieu* (Vol. 2, p. 47-71). Armand Colin.
- Ministère de l'Éducation. (2024). Différenciation pédagogique : soutenir tous les élèves pour favoriser leur réussite éducative. Gouvernement du Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/pfeq/ressources-pedagogiques/Differenciation-pedagogique.pdf>
- *Lépinard, É. et Mazouz, S. (2021). Pour l'intersectionnalité. Anamosa, « hors collection », 3-71. <https://www.cairn.info/pour-l-intersectionnalite---page-3.htm>
- *LeVasseur, L. et Tardif, M. (2016). Le pluralisme institutionnel et la différenciation des agents scolaires de l'école québécoise. *Les dossiers des sciences de l'éducation*, 35. <https://doi.org/10.4000/dse.1242>
- Plamondon-Emond, E. (2023). « L'école à trois vitesses » compromet-elle l'égalité des chances? Québec Science. <https://www.quebecscience.qc.ca/societe/ ecole-trois-vitesses-equalite/>.
- RSEQ. (2010). La réussite et la persévérance scolaires par le sport étudiant. *Savoir*, 15(4), p.17. https://rseq.ca/media/26649/la_re_ussite_et_la_perse_v_e_rance_scolaire.pdf